

## Tout savoir sur le stage pratique

**Pour obtenir son BAFA, il est inscrit dans le cursus de faire un stage pratique.**

D'une durée d'au moins 14 jours effectifs, il se déroule obligatoirement en séjour de vacances, en accueil de loisirs ou en accueil de scoutisme régulièrement déclaré. Il ne peut pas se dérouler à l'étranger. Les 14 jours peuvent être réalisés en 2 fois maximum (dont la période la plus courte ne peut pas être inférieure à 4 jours).

Les 14 jours doivent être réalisés dans les 18 mois à compter du premier jour de la session générale.

Le directeur départemental de la cohésion sociale (DDCS) de votre lieu de résidence peut toutefois vous accorder une prorogation de 12 mois maximum sur demande motivée de votre part effectuée dans votre espace personnel internet.

Il peut se dérouler dans un accueil de loisirs périscolaire dans la limite de six jours effectifs.

Dans ce cas, pour être déclarée valable, une journée effective de stage pratique comprend au minimum six heures. Elle peut être scindée en demi-journées, d'au minimum trois heures consécutives chacune. Lorsque le stage pratique est effectué dans un accueil de loisirs périscolaires, pour être déclarées valables les demi-journées comprennent au minimum trois heures.

Autrement dit, on peut faire jusqu'à 12 demi-journées en périscolaire, à condition qu'il y ait 3 heures au moins dans la journée, pas forcément en continu (si la pause méridienne est déclarée en accueil périscolaire, par exemple) ; dans ce cas, il restera 8 jours à faire en continu en accueil de loisirs extrascolaire, séjour de vacances ou accueil de scoutisme.

**Après la formation générale, le stage pratique est la première expérience de l'animation.**



### Trouver son stage

La plupart des structures d'accueils de loisirs ou de centres de vacances ont l'habitude d'en accueillir quelques-uns pour renouveler leur équipe d'animateurs.

La possibilité de pouvoir faire deux sessions différentes de stages pratiques permet de multiplier les expériences sur le terrain.

**Il est important de commencer à chercher son stage le plus tôt possible. Cela permet :**

**X** de choisir la structure et le mode d'animation qui correspond le mieux à ses attentes (centre de loisirs ou centre de vacances).

**X** de réduire le temps d'attente entre sa formation générale et le stage pratique. Très vite ainsi, on peut mettre en pratique la théorie, se confronter à des situations d'animation et au travail en équipe.

## Tout savoir sur le stage pratique (suite)



### Où chercher ?

Le stage théorique est un bon moment pour prospecter. Les formateurs sont souvent des directeurs ou des animateurs et ils peuvent orienter et aider dans les recherches de stages.

Il est important de prospecter également auprès des organisateurs de centres de vacances ou de loisirs, de se renseigner auprès de sa mairie et des communes limitrophes, de consulter les sites consacrés aux métiers de l'animation.

### En pratique



**Important :** Le candidat ne peut pas effectuer de stage pratique, s'il n'a pas obtenu de mention "satisfaisante" à sa session théorique.

Pour décrocher un stage pratique, le stagiaire aura un entretien avec le directeur de la structure ou de l'accueil collectif de mineurs. Il est important de s'informer sur les conditions d'encadrement du stage pratique. Quel sera le nombre d'animateurs par rapport au nombre d'enfants? La loi imposant un minimum en fonction de l'âge des personnes accueillies. Si le nombre d'animateurs présents est exactement le minimum légal, le stagiaire aura un rôle d'animateur à part entière et ce dès le début de son stage. Si l'équipe est plus étoffée que nécessaire, le stagiaire aura plus de chance de bénéficier d'un animateur référent.

Le stage pratique fait partie du cursus, et il y aura donc, en sa fin, un bilan. Motivation, prise de responsabilités, de décision, d'initiatives, intégration dans l'équipe, gestion du groupe... sont autant de compétences qui seront mises à l'épreuve. L'intégration dans l'équipe d'animation s'accompagne d'entretiens avec le directeur. Un des premiers critères d'évaluation du stagiaire est bien entendu sa façon de s'occuper des enfants. Il est demandé à l'animateur de prendre des initiatives mais il lui est aussi et avant tout demandé de ne pas mettre les enfants en danger. Pendant ce stage, les capacités à organiser et encadrer des animations pourront s'exprimer.

En fin de chaque période de stage pratique un certificat de stage pratique doit être remis au stagiaire. Il portera une appréciation, qui se doit être favorable, pour se prétendre être validé par la DDCS du département au sein duquel le stage s'est réalisé. Le stagiaire doit avoir sa/ses période(s) de stage pratique validée(s), avant de faire sa session d'approfondissement.